Trentième Année. — N° 7 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 7 JANVIER 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité

ROUBAIX, LE 6 JANVIER 1885.

LE SCANDALE DU CALVADOS

Le scandale d'une loi manifestement inventée en vue d'assurer le triomphe d'une coterie politique aux prochaines élections sénatoriales devait nécessairement se compléter par d'autres scandales dans l'interprétation et l'application de cette loi d'iniquité. L'injustice appelle l'injustice, comme l'abîme appelle l'abîme.

Or, voici un échantillon de la façon dont les préfets de M. Waldeck-Rousseau entendent appliquer la loi de révision de l'électorat sénatorial. Voici d'authentiques et édifiants détails sur une manœuvre inédite de M. le préfet du Calvados. On se demande si ce sera un fait isolé ou une « nouvelle méthode » recommandée à ses agents par M. le ministre de l'intérieur?

La commune d'Hérouville, portée au dernier recensement officiel quinquennal publié dans le Recueil des actes administratifs, comme ayant un chiffre de 311 habitants, avait droit à un conseil municipal composé de douze membres, et en fait elle a nommé ce conseil. Cette nomination de douze conseillers municipaux n'a été l'objet *d'aucune protestation, elle est devenue inattaquable.*

La loi du 9 décembre 1884, dans son article 6, attribuant aux conseils municipaux composés de douze membres, deux délégués, la commune d'Hérouville, qui était, au regard de tous, dans cette situation légale, en a nommé deux, M. le marquis de Guercheville et M. Lange-Durand, dont les voix semblaient acquises à la liste conservatrice.

C'est alors que M. le préfet du Calvados s'est avisé de découvrir que la commune d'Hérouville *ne devait pas* avoir tout à fait le chiffre de population indiqué dans les documents officiels et que, par suite, elle n'eût dû nommer qu'un seul délégué.

M. le préfet a demandé, en conséquence, l'annulation des élections et le renvoi à une autre séance du conseil municipal pour la nomination du délégué unique chargé de représenter la commune aux élections sénatoriales. Cette prétention exorbitante a été accueillie par le conseil de préfecture.

La double élection délégataire de la commune d'Hérouville a été annulée et son conseil municipal devra procéder à une nouvelle élection portant sur un délégué unique.

Le *Moniteur du Calvados*, qui nous a fourni les renseignements qui précèdent, estime à trop juste titre, que le système admis par le conseil de préfecture pour alléger la liste des délégués d'une unité conservatrice, introduit dans le droit électoral le désordre et la confusion les plus complets, et se met en contradiction manifeste avec tous les principes juridiques admis jusqu'ici.

Le recensement officiel fait la loi de toutes les parties ; il fait surtout la loi de l'administration, et il est impossible d'admettre, en bonne conscience, qu'il soit loisible à celle-ci de l'attaquer au lendemain d'une *élection désagréable*, quand elle le respecterait certainement, on peut tout au moins le supposer, si l'élection présentait un autre caractère. Il y a là une question de dignité pour l'administration et d'équité au point de vue général sur laquelle il nous paraît inutile d'insister.

La décision du conseil de préfecture du Calvados pourra être cassée par le conseil d'Etat. Nous aimons même à croire qu'elle le sera. Mais, en pareille matière, et à l'instar des carabiniers d'une opérette célèbre, la justice du conseil d'Etat arrive toujours trop tard, puisqu'elle arrive invariablement après les élections et la validation des pouvoirs. Il y a fait accompli; l'affaire est, comme on dit, dans le sac, et le fond même de la cause est hors de cause.

N'y a-t-il pas là une bien regrettable lacune dans notre législation? Est-ce que le conseil d'Etat ne devrait pas statuer immédiatement et toute affaire cessante sur des causes aussi urgentes que l'appel de ce scandaleux jugement du conseil de préfecture du Calvados, sur tous les litiges électoraux, en un mot, qui comportent au premier chef le péril en la demeure, et dont les conséquences, si on leur laisse le temps de s'effectuer, ont un caractère fatal d'irréparabilité ?

Mais, comme c'est précisément sur cette irréparabilité que spécule la « politique des résultats » et son administration sans vergogne, nous ne sommes pas à la veille de voir s'accomplir une réforme réclamée par la justice et l'honnêteté.

PAS DE MOBILISATION

Dans l'article de la *République française* sur la retraite du général Campenon, article que nous avons reproduit hier, il est dit « que personne n'a songé à la mobilisation d'un corps d'armée, que cette mesure est parfaitement inutile, que le ministre de la guerre n'a pas eu à la refuser, puisqu'elle ne lui a été ni demandée ni suggérée ». Voilà qui est clair et net.

Donc, il n'y aura pas de mobilisation. Comment s'y prendra-t-on pour envoyer de nouveaux effectifs au Tonkin ? On fera des emprunts dans tous les corps d'armée, on prendra dans tous les régiments ce qu'ils ont de mieux, on les affaiblira, et il se trouvera que chaque corps d'armée aura perdu ses éléments les plus solides.

Au point de vue de la défense nationale et des éventualités possibles sur le continent européen, mieux vaudrait bien certainement mobiliser un seul corps d'armée que de les amoindrir tous en même temps. Mais la mobilisation jetterait aussitôt l'effroi dans le pays, et il ne faut pas que le pays puisse se douter encore de ce que le Tonkin nous coûte en argent et en hommes.

Il en sera de la mobilisation comme des nouveaux impôts : elle viendra, comme eux, après les élections.

UNE PARADE GAMBETTISTE

Les gambettistes se sont rendus solennellement lundi, en pèlerinage, à Ville-d'Avray, aux Jardies, pour célébrer l'anniversaire, à quelques jours près, de la mort de Gambetta.

Il ne s'agissait pas uniquement, on le comprend, de rendre honneur à la mémoire de l'ancien dictateur; pour quelques-uns le but était d'un intérêt plus personnel. Les élections auront lieu cette année et le souvenir de Gambetta apparaît à beaucoup de ses anciens amis comme infiniment propre à servir de réclame électorale.

Chacun croit réussir plus sûrement auprès des électeurs en se donnant comme l'incarnation, comme la résurrection du mort. M. Spuller s'efforçait, tout dernièrement, à l'Elysée-Montmartre de jouer ce rôle ; M. Spuller avait essayé de prendre l'attitude de l'homme d'Etat; le succès a été plus que médiocre.

M. Paul Bert, qui aspire, lui aussi, à remplacer Gambetta, a cru plus habile de prendre le ton larmoyant et de paraître — deux ans après l'événement — tellement affligé de la mort du maître qu'il avait peine à contenir sa douleur. Ce qui ne l'a pas empêché, on le comprend, de faire, lui aussi, son manifeste.

Le *Voltaire* et la *République française* reproduisent son discours avec un attendrissement de commande.

L'orateur a cru devoir, dès le début, invoquer « le poète » ; mais on se figure bien que M. Paul Bert a rendu « le poète » ridicule :

Mes amis, nous pouvons dire avec le poète :
Voici deux ans déjà que le héros est mort.

Franchement, ce n'est guère la peine de chercher des citations pour les faire si plates.

M. Paul Bert a continué en ces terme :

Et cependant je vois à *vos yeux rougis*, je sens à l'*angoisse qui m'oppresse* que le souvenir de celui que nous avons tant aimé et admiré est vivant en nous comme au premier jour. En pouvait-il être autrement ?

C'est de la pure comédie! Il est clair que deux ans après la mort du « héros » ses amis n'ont pas les *yeux rougis* par les larmes; quant à l'*angoisse qui oppresse* M. Paul Bert, elle a de tout autres motifs, on le comprend, que le souvenir de la fin de Gambetta.

L'orateur a résumé en deux points la tâche de Gambetta : en premier lieu, la fondation de la République qu'il a, prétend-il, établie « *sur d'indestructibles bases.* »

Deuxièmement, la Défense nationale :

La République est désormais fondée sur d'indestructibles bases; il l'a remise à la garde de la volonté nationale et nul ne la lui arrachera. C'est là œuvre terminée. Mais la Défense nationale! Elle ne l'est pas : elle ne saurait l'être, *tant que ne sera pas recouvrée l'intégrité de la patrie*!

Ah! cette tâche sublime, vous savez, citoyens, avec quelle ardeur il s'y dévouait, avec quelle passion violente et continue, primant toutes les autres, il poursuivait ce que des sceptiques qui se croient des sages appelaient et appellent son rêve. Son rêve! Ah! qui sait, sans les injustices des hommes et l'*affreuse surprise de la mort*...?

Les feuilles opportunistes ajoutent ce jeu de scène :

L'orateur s'arrête en proie à une vive émotion. (Sensation prolongée).

Saltimbanque !

Le reste du discours n'a plus été qu'une parade de tréteaux.

M. Paul Bert, qui a traité Jeanne d'Arc de *gros garçon enjuponné*, a comparé hier Gambetta « à la divine Lorraine ».

Il a traité sa mort d'*absurde*.

Il a affirmé qu'une *flamme était cachée en son tombeau, etc.*

On s'est séparé en se promettant de revenir l'année prochaine.

Il est difficile d'imaginer une farce plus lugubre à la fois et plus impertinente.

Il ne manquait plus à Gambetta que de devenir le thème des boniments et des parades de M. Paul Bert.

Pauvre Gambetta!

LE MOUVEMENT SOCIALISTE ET ANARCHISTE

AVERTISSEMENT POUR 1885

Le correspondant du *Saint James's Gazette* vient d'envoyer à son journal (numéro du 31 décembre) la lettre suivante que nous croyons devoir reproduire en entier:

Je me suis trouvé, à la suite de la réunion qui a eu lieu dimanche à la salle Lévis, en conversation avec un des principaux « anarchistes » de Paris, et j'ai saisi l'occasion pour obtenir de lui des renseignements qui ne laissent pas d'intéresser vos lecteurs. Celui qui me les a donnés n'est pas de nationalité française, et je n'ai pas à publier son nom.

Cependant, voici textuellement ce qu'il m'a dit : « *Ceux qui s'imaginent que la Commune est morte, vous même endormie, ne tarderont pas à s'apercevoir de leur méprise.* Il est vrai que notre organisation est très défectueuse, surtout à cause de notre manque d'union et des jalousies mesquines de quelques ambitieux ; mais, depuis 1871, nous n'avons jamais été aussi forts qu'aujourd'hui. D'abord, nous ne manquons pas d'armes à la Chambre; et la majorité du conseil municipal de Paris est avec nous. Et puis, la crise qui s'accentue dans Paris, Lyon et tant d'autres villes importantes nous amène chaque jour de nouvelles recrues.

» Je n'attache pas beaucoup d'importance à ce que feront pour nous les députés et les conseillers municipaux qui se disent nos amis. On ne peut pas compter sur eux en cas de révolution, car, au fond, ce sont des bourgeois qui attendront le résultat de la bataille, pour se ranger du côté victorieux. M. Clémenceau, par exemple, est un des bourgeois les plus déterminés de France, tout en voulant nous faire croire que ses sympathies sont avec nous. Clémenceau est un faux ami: s'il était au pouvoir, il nous traiterait aussi durement que le faisait Gambetta. Nous n'avons pas confiance dans de tels chefs et nous n'accepterons pas les cadeaux perfides qu'ils nous offrent. Ils appartiennent à une classe que nous avons l'intention de détruire par le feu, la dynamite, le sabre et le revolver, par toutes les armes, enfin, que la nature mettra à notre disposition.

« L'œuvre que Marat entreprenait à la fin du dix-huitième siècle sera achevée par nous aujourd'hui. Il voulait abattre toute la noblesse, et si toutes les têtes n'ont pas été coupées, l'ancienne noblesse, telle qu'elle existe maintenant, ne nous effraie plus. Mais elle a été remplacée par *la bourgeoisie, qui est bien plus dure et plus tyrannique.* C'est contre le bourgeois que nous nous sommes formés en *sociétés secrètes* et que nous avons commencé par jeter la désorganisation dans la préfecture de police. Nous avons pu clouer au pilori quelques-uns de ces mouchards, et nous avons les noms et les adresses de beaucoup d'autres. Quand nous hisserons de nouveau le drapeau rouge, nous inaugurerons la lutte en cherchant à nous emparer de toutes les casernes de Paris et en prenant possession de toutes les armes et des munitions qu'elles contiennent. Beaucoup de soldats sont avec nous.

» Le succès est certain et pas très lointain si la misère actuelle prend des proportions plus étendues. Il y a des milliers de malheureux qui, tout en n'étant pas des anarchistes, nous prêteront main-forte, quand nous attaquerons les misérables qui les font mourir de faim. Nous voulons balayer tout le système actuel de la société et ouvrir une nouvelle ère ou « *liberté, égalité et fraternité* » seront autre chose que de vains mots, partie vivante de notre constitution. *Nous faisons la guerre contre le capital* et nous voulons écraser à tout jamais le monopole. Lyon, Marseille, Bordeaux et d'autres villes allumeront la torche de l'insurrection en même temps que Paris. *Le mouvement s'étendra rapidement aux villes moins importantes, et en quelques semaines la Commune sera établie dans toute la France, malgré l'opposition des gens de la campagne. Le socialisme a cependant fait de grands progrès dans les provinces depuis* 1871.

» Vous me demandez s'il y aura une émeute cet hiver, mais j'espère bien que non, car cette émeute ne peut pas réussir, et par conséquent elle serait d'un effet bien désastreux pour nous. Nous autres chefs, nous faisons tout notre possible pour empêcher une telle aventure, mais nous craignons d'être débordés par des irréfléchis qui réclament une action immédiate.

» Quant à notre organisation, nous avons dans Paris 85 CLUBS, chacun avec deux ou trois cents membres, et dans les provinces quelques centaines de cercles semblables. Chaque semaine nous amène de nouvelles recrues, et quand nous aurons deux cent mille hommes bien organisés, *nous proclamerons la République socialiste et nous démolirons les institutions qui existent.* C'est une œuvre qui ne pourra pas s'achever tout de suite, mais l'année 1885 ne se terminera peut-être pas sans voir triompher notre cause. »

Ces révélations doivent être rapprochées de ce que nous avons dit et de ce que l'on connaît déjà sur le mouvement socialiste dans le Nord, et particulièrement à Roubaix et dans le pays minier.

REVUE DE LA PRESSE

Lequel?

Entre le général Campenon et son successeur, la *République française* paraît embarrassée de choisir. On jugera de sa perplexité par les quelques lignes suivantes, que nous trouvons dans l'article consacré par elle au changement de ministre de la guerre :

M. le général Campenon sera toujours, à nos yeux, le ministre de la guerre du cabinet Gambetta.

.... Nous saluons avant tout, dans le général Lewal, le « ministre organisateur et législateur ; nous ne l'avions pas encore eu ».

Alors, le général Campenon! ?

Excellents conseils

M. Pessard, un républicain de la veille qui semble prédestiné aux rôles de Cassandre, trace dans le *National* un tableau sombre, mais juste, de la situation actuelle et donne à ses coreligionnaires d'excellents conseils qui ne seront certainement pas suivis :

Nous faisons eau de toutes parts, en effet. Pour nos étrennes, nous avons à l'extérieur une grande guerre engagée avec la Chine, guerre longue et coûteuse qui n'eût été qu'une simple expédition si elle eût été conduite à temps avec énergie et intelligence; à l'intérieur, l'état de nos finances en parfait désarroi vient accroître les légitimes inquiétudes provoquées par la crise agricole commerciale et industrielle. Le parti révolutionnaire, longtemps flatté, ménagé par les pouvoirs publics, a vu grandir sa force et son audace au point de nous régaler, chaque jour, d'une agitation nouvelle. Les meetings succèdent aux meetings. Hier, on manifestait sur la tombe de Blanqui. Aujourd'hui, on manifeste autour du cercueil de la mère de Mlle Louise Michel. On prélude par des essais partiels à des mouvements violents plus généralisés. Quant au gouvernement, il tourne éperdu, à tous les vents, tire à droite, tire à gauche, ayant des accès de bonne volonté et des crises de paralysie, cherchant sa voie et ne la trouvant pas, voulant faire son devoir et ne le connaissant pas, et finissant par suivre piteusement l'impulsion d'un groupe parlementaire impuissant et désormais sans influence.

Si les élections sénatoriales avaient une signification précise, si les électeurs, balayant du pied les vieilles momies et les jeunes farceurs, ne choisissaient que des candidats résolus à mettre fin au désordre et au gaspillage financier, décidés à réagir contre les folies de la Chambre, prêts à couper court aux fantaisies du radicalisme et de la révolution, la partie ne serait pas gagnée, à coup sûr, mais la république des braves gens aurait bien des atouts dans son jeu. Ce premier succès donnerait du cœur aux découragés et ferait vraisemblablement incliner le gouvernement dans le sens de la réparation et de la conservation sociales. Ce serait un présage heureux pour les élections législatives et un avertissement salutaire à l'adresse des hommes plus habiles que scrupuleux qui ne voient dans leurs opinions qu'un moyen de parvenir.

La vraie « Théodora »

M. J.-J. Weiss publie dans le *Journal des Débats* un remarquable feuilleton dramatique sur *Théodora*. Il y a là une peinture saisissante des gens et des mœurs du bas-empire. M. Weiss confirme l'authenticité historique de la situation capitale traitée par M. Victorien Sardou : la révolte de Constantinople qui faillit amener la chute de Justinien, et qui échoua, grâce à l'énergie de Théodora.

L'émeute rugissait par la ville ; les édifices brûlaient; au palais, le temps se perdait en délibérations. Les historiens ne nous ont transmis qu'assez peu de détails sur cette scène de nuit au palais. Il n'est pas difficile à un Français de notre temps de la reconstruire. Ils étaient tous là, les personnages consulaires, les chefs d'armée, les clarissimes, les illustrissimes, les sénateurs, suant, les civils, la peur, et les militaires, l'incertitude plus infâme encore, en face d'un trône croulant, que la peur. Ils conseillaient au César la prompte fuite et le César les écoutait.

Cependant, Théodora, enfoncée en elle-même, repassait, en entendant ce fracas de la sédition, les jours lointains de sa vie.

Les brutalités des gens de cirque, pendant son enfance ; son métier de singe, à seize ans, devant le public; ses voyages à travers les provinces sur les chariots des cirques errants ; les sifflets de la jeunesse dorée des villes de Syrie et leurs déclarations d'amours, plus féroces que leurs sifflets ; le gouverneur de l'Egypte la chassant du territoire de sa juridiction sous prétexte de scandales qu'elle donnait ; le gouverneur de la Pentapole la prenant pour maîtresse ; puis l'abandon, la vie d'expédients, un retour à Constantinople qui dut ressembler beaucoup aux pérégrinations de la fiancée du roi de Garbe ; et, dans toutes ces choses noires et nauséabondes, elle allait retomber en un instant du sein de ses éblouissantes splendeurs, si cette foule imbécile, qui proclamait Hypatius, parce qu'elle se figurait que, en changeant de maître, un peuple change de vices et de fortune, venait à bout d'installer son nouveau César.

Alors, ajoute M. Weiss : « Parmi ces commandants d'armée et ces porteurs de pourpre, elle se leva, l'enfant de la balle, la femme à cochers et à matelots, la fille inscrite de Constantinople. »

L'histoire nous a conservé la substance de ses paroles. Les voici, et l'on peut bien dire devant ce langage superbe : *Et nunc, reges intellegite...*

« Dans les grands périls les lâches fuient; les âmes courageuses résistent... Je ne vois rien de plus contraire à nos intérêts que la fuite... Un empereur qui traîne dans l'exil une vie ignominieuse ne vaut pas un homme mort. Me préserve le ciel de vivre un seul jour dépouillée de cette pourpre dont il m'a revêtue! Pour toi, Justinien, si tu as résolu de fuir, pars, voilà des vaisseaux. Mais prends garde que, en cherchant les douceurs de la vie, tu ne trouves les opprobres de la mort. Je ne te suivrai pas ; je n'abandonnerai pas ce palais. Le trône sera mon tombeau... »

La résistance fut décidée et Bélisaire fit le reste. Combien nous en avons vu en ce siècle, et de princes et de princesses, respectables par leurs vertus, augustes par leur naissance, aimables par leur bonté, qui, placés en une crise semblable, n'ont pas eu l'éclair de sentiment royal qu'eut dans Byzance une impératrice fournie au trône par la prostitution!

Ça promet pour les petits fonctionnaires!

Elle s'annonce bien l'année 1885, pour les petits employés de la République. D'un côté on apprend que dans plusieurs ministères les gratifications du jour de l'an ont été supprimées pour une foule d'agents, naturellement les plus petits. Pour les consoler, on leur a expliqué que le budget est en déficit. Mais on a eu bien soin de ne pas ajouter qu'il avait fallu donner comme par le passé, sinon plus, des liasses de billets de mille francs à M. le ministre, à M. le sous-secrétaire d'Etat, à M. le secrétaire du sous-secrétaire d'Etat, à M. le copiste du secrétaire du sous-secrétaire d'Etat. Puis à M. celui-ci pour services exceptionnels, et encore à M. cet autre pour parenté ministérielle, etc., etc., si bien qu'il n'est plus rien resté pour les petits employés qui usent leurs pantalons et leurs coudes sur les chaises et les tables des bureaux.

D'autre part on fait savoir à MM. les instituteurs que le budget prochain ne pourra recevoir aucun accroissement de dépenses; que, par conséquent, MM. les maîtres d'école ne doivent pas de longtemps compter sur les augmentations de traitements si pompeusement et tant de fois annoncées. Ils souffrent misère, a-t-on dit, même à la tribune ; nous n'avons pas de peine à le croire. Eh bien, malgré les belles promesses des hauts bonnets de la République, ils continueront à souffrir misère et dénuement, tandis qu'eux les importants bonnets du Gouvernement continueront à toucher leurs gros traitements et à s'acheter des maisons de rapport.

***

En même temps qu'ils se voient ainsi privés de la gratification annuelle ou informés qu'ils doivent renoncer aux augmentations promises, les petits fonctionnaires apprennent qu'en cette année d'élections, ils devront redoubler de zèle républicain. On leur fait comprendre qu'ils doivent non-seulement se bien garder d'exprimer la moindre plainte, mais que, de plus, il est de leur devoir de s'en aller partout chantant les bienfaits de la République et célébrant la grandeur d'âme, le désintéressement, le génie politique des ministres et du président.

La recommandation vient d'en haut, du ministre de ceci et du ministre de cela, de M. Waldeck-Rousseau, de M. Tirard, comme de M. Raynal. Le public parisien n'en a que de vagues indices, comme ces circulaires anodines en apparence, envoyées à l'occasion des réceptions du jour de l'an. Mais dans les départements la chose se dit clairement. Le préfet, en recevant son monde, commence par accentuer les recommandations ministérielles; il fait apercevoir l'obligation de propagande républicaine, il parle de l'époque importante des élections, il dit que le gouvernement reconnaîtra les services rendus. Cependant, il a soin de mesurer son discours ; il laisse plus à deviner qu'il ne dit.

Mais, chez le sous-préfet, une telle réserve serait de la tiédeur. Or, un sous-préfet ne doit-il pas être bouillant? N'a-t-il pas son avancement à gagner, et n'est-ce pas en temps d'élections que l'avancement se gagne maintenant ? Aussi ne manque-t-il pas de mettre tous les points sur tous les *i* que M. le préfet avait négligé de coiffer. Il ne se gêne pas, lui, de dire clairement aux petits fonctionnaires, qui l'écoutent en tremblant, qu'il va falloir se démener dur, prêcher la croisade, défendre la République contre le candidat monarchique et sanctifier le postulant gouvernemental. Il n'hésite pas, lui, à donner des avis de détail et de tactique.

— M. un Tel, notre candidat, est un opportuniste, mais gardez-vous bien de le dire. Ne commettez pas la maladresse désastreuse de donner cette qualification à notre candidat. Vous le tueriez. On n'en veut plus, d'opportuniste, c'est une étiquette hors de service. Tâchez de faire croire aux paysans que c'est le candidat monarchiste qui est un opportuniste ; c'est le plus grand tort que vous pourriez lui faire, bien plus considérable certainement qu'en le disant clérical. Surtout, pas de mollesse. La moindre faiblesse serait aperçue par l'un ou l'autre des membres des comités républicains et alors, monsieur, malgré tout mon bon vouloir, je ne pourrai pas sauver celui dont le comité de notre candidat aurait à se plaindre.

***

Et voilà le grand mot lâché : le comité de notre candidat. Voilà le terrifiant couperet toujours suspendu sur le cou des malheureux petits fonctionnaires. Il est impossible, à Paris, de se faire une idée de l'effroi dans lequel on tient le maître d'école de village, le percepteur de canton, l'agent des postes même, et même le cantonnier avec cette menace. Le comité, ce n'est pas seulement un groupe de personnages connus, c'est tout un monde occulte qui enveloppe le petit fonctionnaire, qui le surveille, qui recueille ses propos, ceux de sa femme, ceux de ses enfants, ceux de ses domestiques, s'il en a.

Il n'est visible nulle part, ce monde mystérieux, et il est partout, chez l'épicier du fonctionnaire, chez son cordonnier, au cabaret surtout. Et le fonctionnaire est forcé d'aller chez cet épicier ou chez ce cordonnier, parce que celui-ci est franc-maçon, et l'autre agent électoral du comité républicain. Il ferait beau voir qu'un instituteur prît son pain, par exemple, chez un boulanger dont la femme va à la messe et la fille au catéchisme. Il serait vite dénoncé comme étant clérical et envoyé en disgrâce ou révoqué. C'est comme cela au village.

S'il y a un barbier franc-maçon, lui seul doit raser tous les mentons des fonctionnaires de l'endroit. Et les fonctionnaires rasés devront tenir devant lui de ces conversations chaudement républicaines, que le barbier pourra colporter partout dans le pays en même temps que ses rasoirs et son savon. Ainsi on influencera tel électeur influent qui possède un champ qu'on pourrait exproprier ou une ferme devant laquelle on pourrait faire passer une route. Ainsi, également, le sous-préfet, rasé par le même barbier connaîtra le zèle républicain de ses subordonnés et leur avancement sera proposé.

Mais malheur pour le fonctionnaire, si tout en passant le rasoir sur le menton sous-préfectoral, le barbier rapporte quelque calomnie contre le maître d'école de tel village. C'est un homme perdu. Il n'y a pas à s'attendrir. Songez donc, si cet homme allait faire échouer le candidat ! Aussi pas d'hésitation, pas d'éclaircissement, vite donnons suite au dire du barbier.

Se figure-t-on la puissance de ce barbier franc-maçon, ou de cet épicier libre-penseur, ou de ce cabaretier meneur de comité ? Mais eux, ce n'est pas tout, il y a encore leur femme. Qu'on s'imagine l'arrogance de ces mégères redoutables. Ce sont souvent des laveuses de vaisselle qu'on prenait en journée aux temps de lessive. Elles sont maintenant les impératrices du village. La portière les salue bien bas; la femme de l'instituteur doit s'empresser de leur faire la révérence quand elle rencontre l'une d'elles dans la rue ou par les chemins.

***

C'est ainsi depuis quelques années. Le village et la petite ville sont gouvernés, terrifiés par ce qu'il y a de plus bas dans leur population. On pense ce que ça va devenir en cette année d'élections après les instructions dont nous avons parlé. Ça promet pour les petits fonctionnaires de la République. D'un côté la misère noire, de l'autre l'asservissement aux pires gens, l'avilissement public.

NOUVELLES DU JOUR

Succès pour les conservateurs

Paris, 5 janvier. — Le parti conservateur vient de remporter une nouvelle victoire. M. de Verdalle a été élu conseiller général pour le canton de Chambon (Creuse), par 1,171 voix contre 791 données à M. Denssaud, candidat opportuniste.

Les gagnants de la loterie des arts décoratifs

Paris, 5 janvier. — M. Henri Avenel, directeur de la Loterie des Arts décoratifs, a payé aujourd'hui 500,000 francs à l'heureux possesseur du gros lot, M. Breton, jardinier au Grand-Montrouge (Seine). Il a également payé un lot de 50,000 fr. à M. Richette, sous-chef d'équipe à la gare de Tours. Plusieurs autres lots de 1.000 fr. et de 500 fr. ont été également réclamés par des personnes dignes d'intérêt.

Le Pape et les victimes du tremblement de terre

Paris, 5 janvier.— S. S. le pape Léon XIII vient d'envoyer à la nonciature de Madrid 40,000 francs pour les victimes des tremblements de terre en Andalousie.

Les visées de l'Italie en Afrique

Le *Temps* reçoit la dépêche suivante :

« Rome, 5 janvier. — Un officier supérieur m'a assuré que l'occupation de Tripoli était décidée en principe. Le ministère de la guerre aurait déjà choisi les officiers et les troupes qui feront l'expédition. Au ministère des affaire étrangères, on prétend, au contraire, que le gouvernement n'a nullement l'intention de prendre possession de la Tripolitaine. On assure que l'occupation de certains points sur les côtes de la mer Rouge est ajournée pour laisser au duc de Gênes le temps de revenir en Italie avec le navire dont il prendra ces jours-ci le commandement à New-Castle.»

Les affaires égyptiennes

Paris, 5 janvier. — Notre correspondant nous télégraphie ce matin que le gouvernement anglais, effrayé de la tournure grave que prennent en Europe les affaires égyptiennes, vient d'accepter les contre-propositions françaises, appuyées par l'Allemagne. La dépêche, annonçant cette importante nouvelle, est arrivée à quatre heures de l'après-midi au ministère des affaires étrangères. Il ne saurait donc être question de la réunion prochaine d'une conférence à Paris.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Nouvelle victoire du général de Négrier

Hanoï, 5 janvier. — A la suite de leur premier échec à l'Est de Chu, les Chinois sont revenus au nombre de douze mille pour prendre l'offensive. Le général de Négrier les a attaqués et a pénétré au milieu de leurs positions, qui étaient défendues par huit forts à feux étagés. Les Chinois ont été repoussés, culbutés et mis en complète déroute, après avoir opposé une vive résistance. Ils ont abandonné toutes leurs positions, deux batteries Krupp, des vivres, des armes, des munitions, des étendards et tous leurs convois. Ils ont laissé six cents morts sur le terrain et ont eu un nombre considérable de blessés. Nos pertes pour les deux journées sont dix-neuf tués et soixante-cinq blessés. Trois officiers ont été légèrement blessés. Les transports *Chéribon* et *Chandernagor* sont arrivés avec des renforts.

DÉCLARATION DE GUERRE

Berlin, 5 janvier. — On considère, dans les cercles bien informés, que la retraite du général Campenon aura pour résultat immédiat la déclaration de guerre de la France à la Chine, et une vigoureuse offensive dans l'Extrême-Orient.

MARCHE SUR LANG-SON

Le succès remporté par le général Négrier dans le combat qu'il a livré à une journée de Chu, et où il a culbuté 6,000 Chinois, est le premier acte de la nouvelle action offensive que vient d'engager le corps expéditionnaire du Tonkin.

Sans attendre les premiers renforts qui sont arrivés hier au Tonkin, et qui vont, d'ailleurs, rendre plus faciles les opérations nouvelles qui ont été décidées, le commandant du corps expéditionnaire a résolu de faire occuper le plus tôt possible Lang-Son. C'est le général de Négrier, dont on connaît déjà les exploits éclatants, qui a été chargé de cette affaire.

Il marche sur Lang-Son par une nouvelle route distincte de la route impériale ordinaire, et qui était employée depuis quelque temps par des Chinois dans les pointes qu'ils ont poussées au Tonkin depuis la reprise des hostilités.

LE CORPS D'OCCUPATION ET LES RENFORTS

Le brillant succès remporté par le général de Négrier dans la vallée Luch-Nan coïncide avec l'arrivée de deux mille hommes partis d'Algérie à la fin de novembre sur le *Chéribon* et le *Chandernagor*. Les deux autres steamers affrétés, le *Cholon* et le *Canton*, portent un contingent égal, mais ils doivent les porter à Ke-Lung, où l'effectif du corps d'occupation est notoirement insuffisant, éprouvé qu'il est par les intempéries de la saison.

On voit donc que le corps d'occupation du Tonkin n'a reçu à l'heure actuelle que des contingents qui sont juste suffisants pour combler les vides et que les renforts sérieux qu'il attend, devant partir d'Algérie vers le 15 janvier, n'arriveront au Tonkin qu'à la fin de février.

Les steamers chargés de troupes ont été convoyés depuis le détroit de Malacca par des croiseurs de l'escadre de l'Extrême-Orient, le *Duguay-Trouin*, le *D'Estaing* et le *Villars* entre autres, qui gardaient la route, afin de déjouer les tentatives peu probables des croiseurs chinois.

Ceux-ci n'ont paru dans aucun des ports de la partie sud des mers de Chine, et, s'ils avaient fait route vers Singapour, leur passage eût été signalé en quelque point, car ils auraient relâché en un port important pour faire du charbon. En réalité, les deux croiseurs dont il a été question ont fait route pour la Corée.

LE FUTUR COMMANDANT EN CHEF

On parle beaucoup de M. le général de Courcy, commandant le 10e corps, comme devant être appelé au commandement en chef des forces françaises dans l'Indo-Chine. Le général Brière de l'Isle resterait cependant à la tête du corps expéditionnaire du Tonkin proprement dit. D'autre part, la *Nouvelle Presse* affirme que la direction des opérations dans l'extrême Orient « a été offerte de nouveau au général de Galliffet. »

Quant à l'amiral Courbet il aurait reçu l'ordre, paraît-il, d'en finir le plus tôt possible devant Tamsui et d'occuper fortement Kelung, qui servirait au corps expéditionnaire de Chine d'escale de ravitaillement, si une campagne était décidée au printemps prochain dans le golfe du Petchili.

Observations météorologiques. — *Paris, 6 janvier.* — La pression barométrique est de 764 à Cherbourg; 766 à Nice ; 769 à Belfort. — Le baromètre monte en Irlande et en Ecosse et reste stationnaire sur nos régions. — Temps probable : vent d'entre sud et ouest, ciel nuageux. — Température moins froide.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

On lit dans l'*Indicateur de l'arrondissement d'Hazebrouck* :

« La lutte électorale pour le scrutin du 25 janvier s'annonce, quoi qu'en disent certains journaux républicains, sous un excellent aspect pour les conservateurs.

» La candidature de M. Macarez, l'ami du gouvernement, est loin d'être bien accueillie partout. Les agriculteurs savent très bien qu'ils n'ont rien à attendre d'un homme décidé à soutenir quand même le régime actuel, ce régime qui nous a plongés dans la misère où nous sommes. Ils savent par l'expérience qu'ils ont faite avec leurs représen-